

CABARA Gazette

Bulletin municipal n° 15
Décembre 2007



Est-ce que 2008 nous offrira de la neige, comme le 25 janvier 2007 ?

La mairie de Cabara sur l'Internet :

www.cabara.net

Le mot du maire

C'est par notre gazette que je souhaite communiquer encore une fois avec chacun d'entre vous, à chacun de vous que je remercie de m'avoir fait confiance depuis maintenant presque 37 ans. Elu depuis 1971, j'ai géré notre commune en tant que Maire depuis 1983.

J'ai été aidé dans ma mission à chaque mandat par des conseillers municipaux dévoués, dont l'un d'entre eux vient de nous quitter brutalement, André Blanc, que nous regrettons tous.

Les équipes municipales que nous avons formées ont réalisé des travaux dont parmi les plus marquants :

- l'ouverture de notre bourg avec la création du jardin et d'une école, l'aménagement des bords de la Dordogne*
- le passage du gaz, l'enfouissement des lignes électriques dans le bourg, l'assainissement collectif, avec en attente de la décision du Conseil Général (et je le regrette) la dernière tranche dans le haut Cabara*
- un lotissement communal « les acacias », qui vient d'avoir une extension de trois lots, des agrandissements ou réfection des bâtiments communaux (Foyer, Eglise, Mairie)*

Tout ceci s'est fait dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances de la commune. A l'heure actuelle, l'endettement de la commune est de 0,25% du budget et 50.000 euros ont été placés.

Les élections municipales prochaines auront lieu en Mars 2008. C'est avec tristesse, mais aussi avec raison, que j'ai décidé de ne pas me représenter à vos suffrages.

Je formule des vœux de réussite pour mon successeur et son Conseil pour lesquels le travail ne manquera pas.

Je renouvelle mes remerciements pour la confiance qui m'a été donnée et adresse à chacun de vous un sentiment d'amitié sincère.

*Votre Maire,
Jacques Chandès*

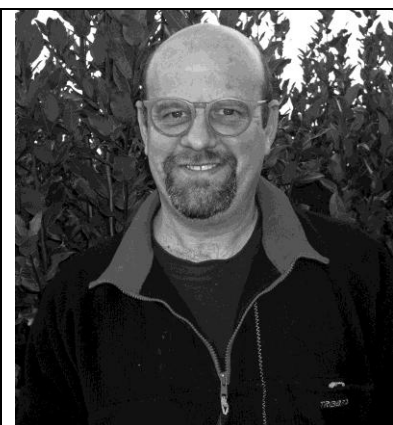
Repas des anciens

Il se déroulera le dimanche 24 février à 12 heures

Elections municipales

Elles se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2008. Les inscriptions sur les listes électorales doivent s'effectuer avant le 24 décembre 2007 : **n'attendez-pas le dernier moment !**

Recensement



Du 1^{er} janvier au 16 février, Rémy Chouzier, technicien au Syndicat d'assainissement, sera chargé de vous rencontrer à l'occasion du recensement.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

Correspondant tempête

Thierry Blanc a été désigné par le maire pour cette fonction. Elle consiste à assurer le lien entre la municipalité et les services EDF – GDF en cas de dysfonctionnement des réseaux après intempéries : signaler les incidents, informer des situations à risque, assurer le lien avec la base Travaux d'EDF et accompagner les équipes d'intervention afin d'accélérer les dépannages.

Finances

Après la vente du dernier terrain du lotissement communal, la somme de 50.000 € a été placée auprès de la trésorerie.

Associations

Théâtre

Une soirée théâtre sera organisée par l'association **Que du bonheur** le samedi 09 février 2008. La troupe des **Affreux disent Yak** revient à Cabara pour interpréter *Petit déjeuner compris*, une pièce de Christine Reverho. Elle décrit les aventures et émotions de divers personnages qui, pour quelques heures, séjournent dans une chambre d'hôtel. Pour plus de renseignements, consultez le site de l'association : <http://pagesperso-orange.fr/quedubonheur/index.html>

Société de chasse

Le vide grenier organisé conjointement avec les associations de Cabara aura lieu le **dimanche 1^{er} juin 2008**.

Thé dansant



Les Gais Lurons vous donnent toujours rendez-vous le troisième dimanche de chaque mois.

Cette invitation s'adresse bien sûr uniquement aux habitants, à l'exclusion des animaux, notamment des boucs !

Travaux

- **Eglise** : Les travaux de changement du système de chauffage ont été commandés, ils devraient aboutir d'ici la fin de l'année. Une subvention de 4000€ sera allouée par la paroisse.
- **Routes** : Les réfections de la route du panorama et de celle du lotissement les Acacias sont achevées.
- **Foyer** : La mise en conformité est terminée (électricité, téléphone, confection d'une rampe d'accès). Des devis sont en cours pour la confection de nouveaux rideaux ignifugés
- **Bornes incendie** : à la demande du major des pompiers, les bornes à incendie de Gaillard et La Croix seront remplacées.
- **Carrefour du haut Cabara** : il a été reconnu dangereux par la DDE. Le premier projet étant abandonné, une nouvelle étude est en cours suite à la proposition du propriétaire de la maison qui le jouxte d'en céder une partie.

Divers

- Illuminations de fin d'année : un effort supplémentaire est engagé pour décorer et illuminer le village pour la somme de 1.343 €. De plus certains réverbères seront équipés de prises avec disjoncteur pour une somme de 2.140 €
- Six doubles panneaux électoraux ont été achetés pour 350 €.
- Depuis le 15 octobre, les poubelles vous sont facturées au prix coutant, soit 46 €.
- Electricité : le renforcement du transformateur du bourg est reporté à 2008 par décision du SDEG
- Loyer communal : augmentation de 2,7% à partir du 1^{er} janvier 2008
- Une prime de fin d'année a été accordée aux membres du personnel communal

Ecole – SIRP

A compter du 1^{er} janvier, le prix du repas passe de 2 € à 2,10 €.

Inauguration de la garderie de Naujan



Le 20 octobre les parents d'élèves du SIRP (Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique, qui rassemble Cabara, Naujan-et-Postiac et Saint-Aubin-de-Branne) et leurs enfants étaient conviés à l'école de Naujan-et-Postiac afin de découvrir la nouvelle salle consacrée à la garderie.

Après la traditionnelle coupure de ruban, Michel Clabé, maire de Naujan et actuel président du syndicat, entouré de Jacques Chandès, d'Alain Delburg, maire de Saint-Aubin-de-Branne, et de Christian Mur, conseiller général, a retracé son histoire.

Né en 1988 sous l'impulsion de Jacques Chandès et d'André Orive, ancien maire de Saint-Aubin, aujourd'hui décédé, il est rejoint en 1995 par Naujan. La mise en commun des élèves n'évite pas la fermeture d'une classe en 1997, qui sera compensée l'an dernier par une création. Le SIRP rassemble aujourd'hui 90 élèves répartis en quatre classes.

Sa présidence est assurée de façon tournante tous les deux ans par chacun des trois maires. Le budget de fonctionnement s'élève à environ 155.000 € annuels, soit 1.700 € par enfant : un chiffre à faire pâlir les municipalités des grandes villes. Chaque commune prend directement en charge ses bâtiments scolaires.

P.L.U

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, réalisé avec dix autres communes, a pris du retard. Il devrait aboutir courant 2008.

Les premières maisons du lotissement « Le Belvédère » sont en cours de construction.

Syndicat d'assainissement

La station d'épuration atteignant sa capacité de traitement maximale, le syndicat, qui rassemble Branne, Cabara et Grézillac, envisage la construction d'une nouvelle unité.

Le rattachement de la commune de Saint-Aubin-de-Branne au Syndicat d'assainissement a été envisagé. Le projet a été rejeté par la sous-préfecture, car il ne prenait pas en compte les charges afférentes à la station actuelle de Saint-Aubin. Un nouveau projet est en cours d'examen.

Après deux refus successifs, nous déposons une nouvelle fois un dossier de subvention au Conseil général pour la réalisation de l'assainissement collectif sur la zone Limousin, Vinateau, Milon, Lacoste.

Vivons ensemble



Chien dangereux

Ces animaux doivent être déclarés en mairie. Nous demandons aux propriétaires de prendre toutes les mesures de sécurité adéquates afin d'éviter des accidents qui présentent fréquemment de graves conséquences.

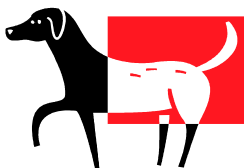


Bruits

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire **d'objets bruyants** ou **d'animaux** qu'ils possèdent.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils **durent longtemps**, parce qu'ils sont **trop forts**, ou parce qu'ils se **répètent fréquemment**, ils constituent **une infraction**.

Le tapage nocturne (entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne. N'importe quel bruit peut engendrer une nuisance sonore, **notamment des aboiements de chiens**. Il est donc conseillé de respecter autrui.



Crottes de chiens

Nous constatons que de nombreux chiens laissent nos rues désagréablement encombrées après leur passage. Nous vous demandons une plus grande vigilance pour le respect de vos concitoyens.

La mairie ayant enregistré de nombreuses plaintes concernant les chiens errants, des demandes d'intervention de la fourrière sont envisagées.

Etat civil

- Décès de Monsieur André BLANC le 06 novembre 2007

II CABARA De nombreuses personnes étaient présentes aux obsèques de l'ancien adjoint.

André Blanc n'est plus

■ Né le 28 juillet 1926, André Blanc passe son enfance à Lavagnac, sur la commune de Sainte-Terre. « Je n'ai eu qu'à traverser la Dordogne pour me marier », aimait-il rappeler. C'est à Cabara qu'il épouse, en 1949, Lucienne Mazeau. Trois enfants naîtront de cette union, qui lui donneront six petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants jusqu'au 6 novembre dernier, jour de son décès.

A sa grande famille, il ajoute d'innombrables amis, notamment des jeunes, séduits par sa capacité d'écoute et sa bienveillance. Tout en se donnant pleinement dans son métier de viculteur, il se passionne pour le football. Après avoir animé le club local, il tiendra le poste d'arrière droit de 1955 à 1964 au Football-Club de Libourne. Depuis, il est resté un indéfectible supporter du FCLSS, dont les joueurs lui ont rendu hommage en observant une minute de silence, avant le match contre Guingamp, samedi dernier.

Si son sens de la fête s'exprimera au sein de l'association du thé dansant, sa générosité passera par un exemplaire inves-



André Blanc

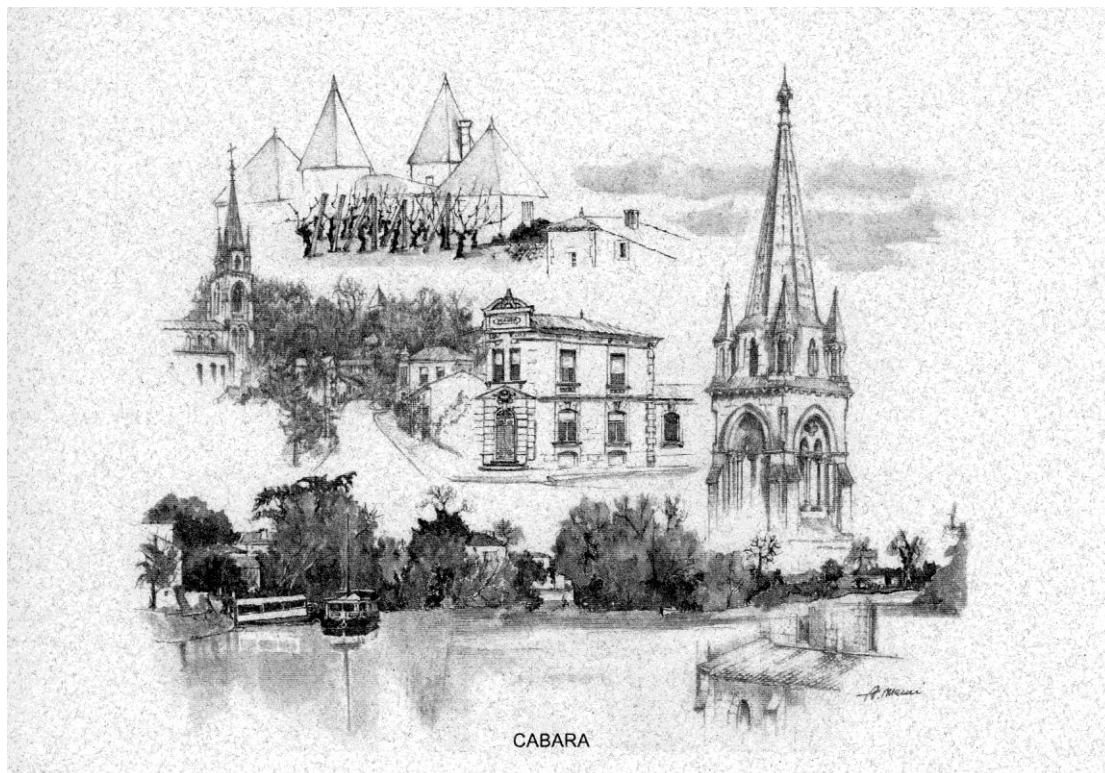
PHOTO F.P.

tissement au sein de la municipalité. Élu conseiller en 1959, devenant adjoint, en 1983, auprès du maire, Jacques Chandès, il renoncera à son mandat en 1995.

Ces 36 années au service de la collectivité lui ont valu la médaille d'honneur communale, échelon vermeil. Cet homme, droit et dynamique, a reçu l'hommage d'environ quatre cent de ses amis qui ont participé à ses obsèques en l'église de Cabara le 9 novembre dernier.

• François Peiffer

Carte postale



L'artiste Anny Mauri a dessiné Cabara. Son œuvre est disponible sous forme de carte postale ou de carte de vœux à la mairie, au prix de 1 € l'exemplaire.

Annuaire



Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

Site Internet de la mairie : www.cabara.net

Pour tout courrier officiel destiné à la mairie : mairie.cabara@wanadoo.fr

Pour toute correction, remarque ou idée concernant le site : webmaster@cabara.net

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

Pompiers : 18 - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

Bureau de Poste de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)

= = =